

FEDERATION FRANCAISE DU SPORT TRAVAILLISTE – F.F.S.T.  
COMITE DEPARTEMENTAL FFST13

Siège social : Pays d'Aix Associations, le Ligourès, Place Romée de Villeneuve 13090 Aix/pce

Adresse postale : 12 Rue d'Albert 13080 LUYNES

Mail : stanczak.martine@hotmail.fr – Tél. : 06 15 35 51 20 – www.ffstcd13.com



## Procès-verbal Assemblée Générale du 22 FEVRIER 2020

Le samedi 22/02/2020, à 10h, les membres du Comité Départemental FFST 13 se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire à la Mairie de quartier du Pont de l'Arc – Salle de Réunions 13090 Aix en Provence.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire.

**Présents** : 249 voix – 11 clubs

AIX LUTTE (0 voix) – A.A. WU DAO (10 voix) - AIKI VU DAO CENTAUR CLUB (0 voix) - AKVD AKA CLUB (0 voix) - ASSOCIATION FRANCAISE D'AIKI VU DAO ROUVIERE 19.64 (13 voix) – CAODOKWAN LUBERON (51 voix) - CEPI (12 voix) – CEPI (12 voix) – ECOLE PHOCEENNE SELF DEFENSE (0 voix) –SELF DEFENSE GARDANNE (12 voix) - TAEKWONDO DU PAYS D'AIX (79 voix) – TAEKWONDO PLANAIS (48 voix) - WU XING St Marc JAUMEGARDE (24 voix) - HASSAN MOUKHLISSE, Secrétaire du Comité Départemental 13 - M. Georges MOJESCIK, Président de la F.F.S.T.

**Excusé** : AKVD BUDOKAI CLUB (0 voix) - STANCZAK Julian, trésorier CD FFST 13 - TAEKWONDO CLUB THANG LONG

**Invité** : M. Patrick STANCZAK, responsable Commission Taekwondo FFST

**Absents non excusés** :

ALLIANCE SAMBO COMBAT LA CIOTAT – ALLIANCE SAMO COMBAT LA PROVENCE — APOAES – ASSOCIATION KRAV MAGA MARSEILLE – BUJINKAN IN YO DOJO - BUJINKAN PROVENCE – BUJINKAN SHINOBI MARSEILLE - CRAP COMBAT RUSSE MONTEUX - Centre Socio Culturel ML DAVIN – Défense KRAV MAGA AUBAGNE - ECOLE DU CHENE ET DE LA RIVIERE –FULL KARATE - FUVEAU TAEKWONDO CLUB (12 voix) – GEG ACADEMY - IMPACT FIGHTING – JUDO CLUB MEYREUIL – KEON TAEKWONDO CLUB – KRAV MAGA EVO – Espoir Gymnastique AUBAGNE – LA RYTHMO – LANCON GR - MEYREUIL TAEKWONDO CLUB – OPEN FIGHT 13 – PROVENCE PANATUKAN SILAT - ROGNAC TAEKWONDO CLUB – SELF DEFENSE EXPERIENCE – SHOTOKAN RYU KARATE DO – SOUTH WINNERS TAEKWONDO - SPORTING CLUB MONTREDON BONNEVEINE – TEAM FIGHT CLUB

**Vérification du quorum.**

Après vérification des clubs présents lors de l'Assemblée Générale du 25/01/2020, le quorum n'avait pas été atteint. Les statuts prévoient dans ce cas la convocation et la tenue d'une deuxième AG sans nécessité de quorum pour les votes. Cette dernière avait donc été ajournée et reportée.

Il n'y a donc pas eu de vérification de quorum pour cette deuxième AG.

La Présidente a ouvert la séance en remerciant les membres présents et a précisé que l'ensemble des documents était en consultation sur le lieu de la réunion. Après un tour de table pour présenter les personnes présentes, elle a rappelé l'ordre du jour :

- Désignation de la Commission de Contrôle et des Elections
- Adoption du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 25 Janvier 2020
- Adoption du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 16 Février 2019
- Rapport Moral du Président
- Rapport d'activités
- Rapport des Vérificateurs aux comptes
- Quitus du Bilan Financier
- Budget Prévisionnel
- Tarif de la part départementale des licences et de l'affiliation

FEDERATION FRANCAISE DU SPORT TRAVAILLISTE – F.F.S.T.  
COMITE DEPARTEMENTAL FFST 13

Siège social : Pays d'Aix Associations, le Ligourès, Place Romée de Villeneuve 13090 Aix/pce

Adresse postale : 12 Rue d'Albert 13080 LUYNES

Mail : stanczak.martine@hotmail.fr – Tél. : 06 15 35 51 20 – www.ffstcd13.com



- Nomination des Vérificateurs aux comptes pour une année
- Nomination des responsables de Commissions Sportives Départementales
- Rapports des Commissions Départementales Sportives
- Nomination d'un représentant à l'Assemblée Générale Nationale et Régionale
- Questions diverses

**1 - Désignation de la Commission de Contrôle et des Elections**

Pas de candidature

**2. Adoption du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 25/01/2020**

P.V. Adopté à l'unanimité

**3. Adoption du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 16 Février 2019**

P.V. Adopté à l'unanimité

**4. Rapport Moral du Président**

Mme Martine GRANGER STANCZAK a présenté son rapport moral. Aucun commentaire n'a été formulé.  
Adopté à l'unanimité.

**5. Rapport d'activités**

Mme Martine GRANGER STANCZAK a présenté le rapport d'activité transmis aux clubs. Aucun commentaire n'a été formulé. Adopté à l'unanimité.

**6. Rapport des Vérificateurs aux comptes**

Michel PITERMANN, vérificateur aux comptes nommé lors de l'AG du 16 Février 2019 a procédé aux différents contrôles d'usage en consultant toutes les pièces comptables mis à sa disposition. Il a établi son rapport de vérificateur assurant la bonne tenue de la comptabilité du CD FFST 13 soumis au vote.  
Rapport adopté à l'unanimité.

**7. Quitus du Bilan Financier**

Le Bilan financier transmis à l'ensemble des clubs par mail a été étudié et expliqué à l'assemblée. Il n'a fait l'objet d'aucune question.

Il est proposé aux membres présents que l'excédent en compte au 31/12/2019 d'un montant de 1174.78 € soit affecté au compte « report à nouveau » du Bilan.

Bilan financier adopté à l'unanimité

**8. Budget Prévisionnel**

Le budget prévisionnel transmis à l'ensemble des clubs n'a formulé aucun commentaire.  
Adopté à l'unanimité.

**9. Tarif de la part départementale des licences et de l'affiliation**

Il a été décidé de maintenir les mêmes tarifs pour la saison 2021. Le tarif de l'affiliation club est reconduit à 60 € et la quote-part départementale à 2 € par licence.

Adopté à l'unanimité

FEDERATION FRANCAISE DU SPORT TRAVAILLISTE – F.F.S.T.  
COMITE DEPARTEMENTAL FFST13

Siège social : Pays d'Aix Associations, le Ligourès, Place Romée de Villeneuve 13090 Aix/pce

Adresse postale : 12 Rue d'Albert 13080 LUYNES

Mail : stanczak.martine@hotmail.fr – Tél. : 06 15 35 51 20 – www.ffstcd13.com



**10. Nomination des Vérificateurs aux comptes pour une année**

M. Jean-Marie ROSSI et Mme Régine NAVARRO sont nommés vérificateurs aux comptes pour l'année 2020  
Nomination adoptée à l'unanimité

**11. Nomination des Responsables des Commissions Départementales Sportives**

Commission TAI CHI CHUAN : M. Michel PITERMANN

Commission KARATE/SELF DEFENSE : M. Jean-Marie ROSSI

Nomination adoptée à l'unanimité.

**12. Nomination d'un représentant à l'Assemblée Générale Nationale et Régionale**

Mme Martine GRANGER STANCZAK est nommée par l'AG pour représenter le Comité Départemental des Bouches du Rhône à l'Assemblée Générale Nationale et Régionale, et M. Julian STANCZAK nommé suppléant.

Nomination adoptée à l'unanimité.

**13. Questions diverses**

Aucune question diverse n'a été posée

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 12heures 30.

Il est dressé un procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance.

A Aix en Provence, le 22/02/2020

Mme Martine GRANGER STANCZAK  
Présidente

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'M. Granger Stanczak', written over a horizontal line.